

Communauté de Communes Vesle & Coteaux de la Montagne de Reims

Conseil Communautaire

Ordre du jour

Mercredi 19 octobre 2016

PRESENTS : A.TETENOIRE. M.HUBERT. F.CHARPENTIER. D.PARADIS. C.DOREAU. A.COQUET. N.RULLAND. J.P.JOREZ. M.HUTASSE. M.LEQUEUX. R.AYALA. G.ROTHIER. A.TOULLEC. P.MANCEAUX. V.CHAUMET. K.FOURNIER. A.BEAUFORT. S.HIET. D.SACY. J.GRAGE. F.HATTE. G.FLAMAND. M.A.GARRICK. G.DESSOYE. W.DUBOS. J.P.COQUELET. R.FERNANDEZ. M.LONGIS.

I. POINT AVANCEMENT CONSTRUCTION COMMUNAUTE URBAINE GRAND REIMS

Les présents aux ateliers « gouvernance », « transfert de charges voirie » et « assainissement » (Madame Chaumet, Messieurs Dubos, Hiet, Flamand, Hutasse, Rulland) apportent une synthèse du début de leurs travaux (les documents supports seront transmis par mail).

II. ASSAINISSEMENT

1. Etude diagnostic des réseaux des communes de la CCVCMR

Une consultation a été lancée pour une étude d'assainissement des 17 communes de la CCVCMR / Etude diagnostic du système d'assainissement (réseaux et stations) eaux usées et eaux pluviales - zonages réglementaires d'assainissement eaux usées et eaux pluviales.

Cette étude est un préalable indispensable à la réflexion à mener pour le remplacement des stations de Verzenay et Verzy / et ou / le raccordement des effluents à la station de Reims.

Suite à l'analyse des offres, la commission propose de déclarer sans suite la consultation. Le besoin est en cours d'évolution et le cahier des charges mérite d'être revu par rapport aux données d'entrée dont certaines se sont révélées existantes.

- Délibération n°86/16

2. Accord cadre étude topographique

Il est proposé au conseil de lancer une consultation / accord cadre pour le relevé topographique nécessaire à l'étude vue ci-avant.

- Délibération n°87/16

3. Passage en taux fixe Emprunt réalisé par la commune de Montbré

Le conseil valide l'arbitrage pour le passage en taux fixe à 1,26% d'un emprunt contracté à l'origine par la commune de Montbré (travaux d'assainissement).

- Délibération n°81/16

III. QUESTIONS DIVERSES

1. Fin de Régie médiathèque

Le conseil ayant décidé du principe de gratuité d'accès dans les bibliothèques et médiathèques de la CCVCMR, la régie de recettes correspondante peut être clôturée.

- Délibération n°78/16

2. Document unique

Suite à la délibération n°46/2016 prévoyant la signature d'une convention avec le centre de gestion de la Marne pour réaliser le document unique de la CCVCMR, le conseil valide le devis d'un montant de 12.354 €/TTC (35,5 jours d'intervention) et désigne un comité de pilotage du projet composé de 3 élus et 3 agents (proposition Alain Toullec – Gilles Dessoie – Guy Flamand – Vincent Dos Santos – Sophie Tellier – Sophie De Piero)

- Délibération n°79/16

3. GIPA 2016 (Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat)

Monsieur le Président explique au conseil que la GIPA Garantie individuelle du pouvoir d'achat a pour objet de compenser la perte de pouvoir d'achat des agents titulaires et non titulaires que peuvent subir les agents dans l'hypothèse où leur traitement évolue moins vite que l'inflation. Cette indemnité est calculée sur une période de 4 ans. Les agents doivent avoir conservé le même statut sur la période de référence soit pour 2016 : décembre 2011 à décembre 2015.

La GIPA est versée par l'employeur qui clôt la période de référence.

La GIPA est applicable de plein droit.

Il précise que compte tenu des transferts de personnel, c'est la CCVCMR qui a calculé le GIPA et qui va la verser. Pour les agents qui étaient communaux pendant la période de référence, l'indemnité est due par la commune et sera demandée en remboursement par convention.

Pour le cas d'un agent intercommunal ayant muté dans une commune au cours d'année le remboursement se fera à l'inverse.

- Délibération n°80/16

4. Ouverture poste entretien maintenance Phare et Camping

Suite au départ du précédent agent de maintenance et espaces verts au Phare de Verzenay, la CCVCMR a eu recours à une entreprise privée pour l'entretien du jardin. Aujourd'hui et compte tenu des travaux engagés pour le réaménagement complet du jardin, il apparaît nécessaire de recruter une personne dont le temps de travail sera organisé comme suit : 75% Phare et 25% Camping.

Suite à des entretiens, une personne a été retenue et est éligible à un poste en emploi aidé (85% d'aide sur 20 heures pendant un an).

Le conseil décide d'ouvrir le poste correspondant.

- Délibération n°82/16

5. Remboursement Budget général vers Phare

Madame Maryline DUPIRE agent d'entretien au Phare de Verzenay travaille désormais aussi en cantine et TAP. La partie de son salaire correspondant à ces activités nouvelles doit être remboursée par le budget général au budget Phare. Le conseil en accepte le principe.

- Délibération n°83/16

6. Vente véhicule Partner Peugeot

Un véhicule de service sera mis à disposition de Madame le Directrice des services par la Communauté Urbaine au 1^{er} janvier 2017. Le conseil communautaire décide en conséquence de mettre en vente le véhicule Partner Peugeot mis à disposition jusque là à titre de véhicule de fonction. Le prix de vente proposé est celui de la cotation « Argus ».

- Délibération n°84/16

4. Admissions en non-valeur

Suite aux présentations du comptable public, le conseil admet en non-valeur les sommes suivantes :

Sur le budget d'assainissement, pour un montant de $141,60 + 74,06 + 164,24 = 379,90$ €

Sur le budget général, pour un montant de 660 €

- Délibération n°77/16

5. Apurement des comptes 2031 et 2033

Pour les dépenses d'études suivies de travaux par transfert au compte 21 ou 23

Délibération pour passer les écritures comptables nécessaires.

- Délibération n°85/16

7. Information Etude sur le regroupement scolaire Billy le Grand – Vaudemange – Trépail et Les petites Loges

Un cabinet a été contacté pour réaliser l'étude demandée par délibération (cabinet LB CONSEIL en collaboration avec le cabinet ASCISTE).

8. Budgets bibliothèques

Le bureau a proposé la nomination d'une commission ad hoc pour établir des prévisions budgétaires par bibliothèque (acquisition fonds documentaires) pour 2017. Participants : Valérie Chaumet – Wily Dubos – Serge Hiet – Denis Boudville – Michel Hutasse – Sophie Tellier

9. Subvention 2eme partie association Résonances

L'engagement de la CCVCMR était d'un montant de 5.000 € (contrepartie des activités culturelles et artistiques menées en association avec Montval) . Une partie a été versée en 2015 et le solde reste à verser. Le conseil valide l'attribution d'une subvention d'un montant de 2.500 € pour 2016.

- Délibération n°88/16

10. Commission Education

Le Président de la commission donne compte rendu des échanges lors de la dernière commission.

Un débat a eu lieu concernant la détermination des différents ratios relatifs aux

- Fournitures scolaires ratio fixé à 50 €/élève en 2016
- Forfait Direction fixé à 120 €/an en 2016
- Fournitures TAP / NAP ratio fixé à 42 €/élève en 2016
- Ratio sorties scolaires fixé à 52 €/élève en 2016

Le bilan 2016 montre que le ratio TAP NAP n'est pas utilisé à 100 % et il a été proposé de la diminuer en faveur des sorties scolaires qui font l'objet d'une demande d'augmentation.

Après échanges, le sujet est soumis au vote par le Président :

14 Voix Pour 9 Voix Contre et 1 abstention

Les ratios 2017 sont fixés comme suit :

- Fournitures scolaires ratio à 50 €/élève
- Forfait Direction fixé à 120 €/an
- Fournitures TAP / NAP ratio 36 €/élève
- Ratio sorties scolaires 58 €/élève